

LHR, Emploi

LE SALON EMPLOI DES PROFESSIONNELS de L'Hôtellerie Restauration



JEUDI 21 FÉVRIER 2013

AU CENTQUATRE

104 RUE D'AUBERVILLIERS • PARIS 19^E

Actualités

classées par Date | Rubrique | Région

Accueil > Actualités > Juridique et social

Lutter efficacement contre les nuisibles

mercredi 23 janvier 2013 09:29

[Retour](#)

Réagissez [Partager](#) [Imprimer](#) [A+](#) [A-](#)

Punaises de lit dans les hôtels ou souris dans les restaurants, autant d'hôtes indésirables dont il n'est pas facile de se débarrasser quand ils ont pris pension. Bien les connaître permet de mettre en place des moyens de lutte efficaces.



Les souris femelles peuvent avoir 10 portées de 5 souriceaux en moyenne par an.



La forme aplatie de la punaise de lit lui permet de se glisser dans de minuscules anfractuosités.


Fondée en 1946, la chambre syndicale de désinfection, désinsectisation et dératisation (CS3D) est un organisme professionnel qui regroupe des entreprises prestataires de services, des fabricants et des distributeurs dont l'activité principale est la lutte raisonnée contre les nuisibles en milieu industriel et urbain. Les domaines d'intervention de ces entreprises sont la lutte contre les nuisibles et les parasites en tout genre, mais aussi la mise en oeuvre des précautions à prendre pour



Convention collective


- La convention collective des CHR : explications point par point
- Quelle convention collective pour vous ?
- Les autres conventions collectives autour des CHR



Blogs des experts

JURIDIQUE ET SOCIAL



Bail commercial en CHR  *Maître Marc Gaillard*


Droit du travail en CHR : les conditions de travail (+ modèles de lettres)   *T. Beusseron et D. Gillot*


Droit du travail en CHR (modèles de contrats et paie inclus)  *Pascale Carbillet*

Droit du travail en CHR : les ruptures du contrat de travail (+ modèles de lettres)   *T. Beusseron et D. Gillot*

Droit et réglementation en CHR  *Pascale Carbillet*

Orientation scolaire et formations pour adultes en CHR   *Virginie Barret et Jean-Philippe Barret*

Santé et sécurité au travail en CHR : constituer votre document unique (+ modèles)  *Carole Gayet*

Hygiène & HACCP : le minimum pour être prêt pour un contrôle  *Dominique Voisin*

Accès direct par mots clés

- Bail commercial
- Bulletins de paie
- Congés payés
- Contrat de travail
- Heures supplémentaires - 35 heures - Temps de travail - RTT
- Hygiène - HACCP
- Jours fériés
- Licenciement
- Salaires
- SMIC
- TVA

Avec votre abonnement, **soyez alerté** des nouvelles infos "Juridique et Social" par la newsletter quotidienne

VIDÉO 

Focus

Accord national interprofessionnel du 11 janvier sur la sécurisation et la flexibilité de l'emploi

Taux du Smic : 9,43 € en 2013

TVA 10 % en 2014

Jeu concours

L'Hôtellerie Restauration

Des iPads à gagner

Jouez en 5 min chrono

Sixha

Le rendez-vous mondial restauration & hôtellerie

Badge d'accès gratuit

Les bonnes affaires immobilières d'Accor



Newsletter Quotidienne



contrôler leur développement. "On intervient dans tous les secteurs d'activité et notamment dans ceux de l'hôtellerie-restauration qui sont d'importants utilisateurs de nos services" précise son président **Marc Esculier**.

Dans le cadre de la Confédération européenne des entreprises de lutte antiparasitaire (CEPA) dont elle est un des membres fondateurs, la chambre syndicale participe activement à l'harmonisation européenne des réglementations, des normes et des bonnes pratiques professionnelles. Elle veille au suivi de l'application de la directive européenne sur les biocides, c'est-à-dire des appâts élaborés qui n'agissent que sur les animaux ciblés.

L'une des missions de la CS3D est d'informer et de contribuer au développement de méthodes de lutte plus performantes et plus respectueuses de l'environnement. Au travers de deux cas concrets, les punaises de lit et l'invasion des souris en milieu urbain, la CS3D a présenté lors d'une conférence de presse qui s'est tenue le 15 janvier dernier au Shangri-La Paris (XVI^e), les enjeux sanitaires, économiques et sociaux de la lutte contre les nuisibles. Deux experts étaient présents : le docteur **Arezki Izry**, entomologiste exerçant au service de parasitologie-mycologie du CHU Avicenne, université Paris 13 à Bobigny et le docteur **Jean-Michel Micheaux** vétérinaire et enseignant à l'École nationale vétérinaire de Maisons-Alfort.

Punaises de lit

Les punaises avaient presque disparu dans les années 1950, grâce à l'utilisation de puissants insecticides comme le DDT et la nette amélioration de l'hygiène dans les habitats. Elles ont fait un retour en force dans les années 1990, faute aux échanges internationaux. "En France, 35 % des hôtels interrogés en 2009 admettent avoir rencontré au moins une fois ces petites bêtes", précise Arezki Izry.

La punaise de lit mesure à l'âge adulte entre 5 et 8 mm de long et a une espérance de vie allant de 4 mois à un an. Une femelle peut pondre jusqu'à 500 oeufs. Sa forme aplatie lui permet de se glisser dans de minuscules anfractuosités. Ce petit vampire se déplace principalement la nuit pour se nourrir du sang des dormeurs. Le plus souvent, mais pas toujours, les personnes touchées se plaignent de piqûres nocturnes. Généralement, elles présentent des lésions cutanées, des traces de piqûres et des réactions inflammatoires. Parfois ces piqûres peuvent entraîner de véritables allergies avec des manifestations généralisées : urticaire, voire oedème de Quincke.

Comment les détecter ?

Le meilleur moyen de détection reste l'inspection visuelle : de petites traces de sang ou de petites taches noires (comme si on avait secoué un stylo plume) nécessitent un examen approfondi de la chambre. Les lieux de prédilection des punaises se trouvent entre le matelas et le sommier, dans les coutures du matelas, mais aussi derrière les têtes de lit, les tableaux et autres éléments décoratifs, ainsi que dans les fissures et les fentes de plancher. Il ne faut pas non plus négliger, d'inspecter derrière le papier peint, les baguettes d'électricité, les tiroirs des tables de nuit. L'une des raisons qui expliquent leur prolifération tient au fait que dans les hôtels, on ne retourne plus aussi régulièrement les matelas. Or, cela permettrait de les détecter plus rapidement.

Bien nettoyer

"Si passer l'aspirateur dans toute la pièce et le premier moyen pour se débarrasser de ces punaises, il est insuffisant", rappelle l'entomologiste qui conseille en outre "de bien nettoyer l'aspirateur après usage et emballer soigneusement le sac avant de le jeter". La pratique du nettoyage à la vapeur de la pièce est efficace dans les recoins et fissures. Il convient de laver tous les tissus à au moins 60 °C. En dessous, la température ne tue pas les punaises de lit. Autre solution efficace, mettre les tissus dans le sèche-linge. En complément de ces opérations de nettoyage, il convient d'utiliser des insecticides appliqués par un professionnel.

Supprimer les passages et l'accès à la nourriture

Les souris ont une capacité de reproduction phénoménale : elles atteignent leur maturité sexuelle au bout de 5 à 7 semaines de vie, et elles peuvent avoir 10 portées de 5 souriceaux en moyenne par an. Les jeunes devenant à leur tour des reproducteurs, un couple initial peut donner vie à un millier de souriceaux en une seule année, s'il bénéficie d'un lieu tranquille pour faire son nid et de sources de nourriture. "D'où l'importance d'avoir affaire à des spécialistes pour maîtriser ce développement", rappelle Jean-Michel Micheaux. Parmi les moyens de lutte, il existe différents produits dont les anticoagulants de deuxième génération. La difficulté reste de poser l'appât sur le territoire de la souris, ce qui implique le diagnostic d'un professionnel pour mieux le localiser. Autre stratégie à mettre en place : rendre le milieu le moins



accueillant possible. Cela consiste à supprimer les passages et faire disparaître les nids. Pas facile quand on sait qu'une souris peut se faufiler dans un orifice de 7 mm. Surtout, il faut supprimer toutes les sources d'accès à la nourriture, en ne laissant traîner aucun aliment, déchet ou poubelle ouverte la nuit. "Dans les restaurants, le ménage doit être fait le soir à la fermeture et ne pas attendre le lendemain matin, car les souris sortent la nuit pour manger", précise le vétérinaire.

Pascale Carbillet

Faites appel à une entreprise spécialisée

En matière d'hygiène, les restaurateurs sont soumis à une obligation de résultat. Ce qui veut dire que si le restaurateur ne parvient pas à éradiquer lui-même les rongeurs de son établissement, ou en cas de contrôle ou de plainte d'un client sur la présence de rongeurs, il doit faire appel à une société spécialisée. Depuis le 1er janvier 1996, les prestataires de services en dératisation, désinsectisation et désinfection doivent obligatoirement être titulaires d'un agrément du ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Par conséquent, si vous faites appel à une entreprise pour dératiser votre établissement, vérifiez qu'elle soit bien agréée. En cas de problème ou de contrôle dans votre établissement, les services sanitaires et d'hygiène vous demanderont de produire le certificat de traitement ou les factures correspondant à ces opérations.

Où trouver une entreprise agréée ?

La chambre syndicale 3D (désinfection, désinsectisation, dératisation) représente la branche d'activité des entreprises de lutte contre les parasites et les nuisibles. Sur le site internet de cette organisation professionnelle, vous trouverez la liste des entreprises agréées avec leurs spécialités. Il est possible de faire une recherche par département.

CS3D
39-41 rue Louis Blanc
postale : 92038 Paris la Défense Cedex
92400 Courbevoie
www.cs3d.info
Tél. : 01 43 34 76 20
Fax : 01 43 34 76 18
Email : secretariat@cs3d.info

A lire aussi :

 [Droit et réglementation en CHR](#)

[Recevoir la newsletter quotidienne](#)

Partager cet article :



Espace Abonnés 

[Etre alerté des nouveaux commentaires](#)
[Signaler un abus](#)

Réagir à cet article :

Publier

Juridique et social

Lutter efficacement contre les nuisibles

mercredi 23 janvier 2013 09:29

Punaises de lit dans les hôtels ou souris dans les restaurants, autant d'hôtes indésirables dont il n'est pas facile de se débarrasser... [Lire la suite](#)



Peut-on percevoir des allocations chômage en cas de rupture anticipée d'un CDD ?

mardi 22 janvier 2013 11:25

J'ai embauché le 1er juin 2012 un cuisinier en CDD - en remplacement d'une salariée en congé parental - jusqu'au 1er octobre 2014. Il vient de m'informer... [Lire la suite](#)

Comment décompter le préavis de démission

mardi 22 janvier 2013

11:22

Je suis salarié chef de rang dans un hôtel depuis le 22 novembre 2011, et je voudrais démissionner. Sachant que j'ai 15 jours de préavis... [Lire la suite](#)

Mutuelle frais de santé, mode d'emploi mardi 22 janvier 2013 09:25

Depuis le 1er janvier 2011, toutes les entreprises du secteur de la branche des cafés, hôtels et restaurants doivent faire bénéficier leurs salariés... [Lire la suite](#)

Bulletin de paie à 39 h, modèle à jour au 1er janvier

2013 vendredi 18 janvier 2013 10:18

Le taux horaire légal du smic est fixé à 9,43 € depuis le 1er janvier 2013. Il est donc supérieur aux deux premiers échelons prévus de... [Lire la suite](#)

Autres articles...